

Au Revoir

juillet 2012

Bien chers paroissiens et amis,

Le séjour aura été court. Le mois dernier j'ai reçu la notification d'une nouvelle nomination, cette foisci hors de la douce France. Je suis attendu dès le mois prochain aux Etats-Unis d'Amérique, à Saint Joseph's Church and Academy, Richmond, Armada, dans l'état du Michigan. J'y suis nommé comme prieur.

Je quitte donc la double fondation nancéienne, celle du prieuré et celle du cours Sainte-Philomène. La Providence ne m'aura laissé que deux courtes années pour y travailler.

Si l'ensemble reste bien fragile, j'ose espérer que les fondements sont solides pour permettre à celui qui me remplace, et dont je ne connais pas à présent le nom, de continuer l'oeuvre dans le même esprit et avec le même essor.

Dieu nous a tous gâté pendant ces deux années passées. Sa Providence a permis, malgré la maigreur des moyens, l'ouverture d'un prieuré et d'une école. Deo gratias, pour tout.

Et merci aussi à vous, chers amis, chers paroissiens et chers bienfaiteurs. C'est une oeuvre commune dont le mérite appartient d'abord à vous qui avez soutenu, encouragé et aidé les nombreux projets dont nous avions la charge.

Et nous n'oublions pas non plus notre chère Sainte Philomène. Mais je parle d'elle dans la lettre de l'école, que vous recevrez prochainement.

Ce n'est pas sans émotion que je quitte ce beau pays de France, mon ennemi héréditaire, que j'ai appris à aimer depuis mon arrivée comme élève à Saint Michel de Châteauroux en classe de quatrième. Et j'ai donné 12 années d'activité sacerdotale à son service, activité qui ne fut pas sans peine ni douleur, mais qui me laisse avec tant de souvenirs de joie et d'amitié que j'éprouve bien du regret à partir.

Peut-être arriverai-je à m'écrier, lors d'un moment de cafard : « *Vive la France!* » Ce n'est qu'une supposition! Mais avec tout un océan me séparant des vins et des fromages, mes futurs paroissiens me trouveront souvent rêveur.

Ce départ se passe alors qu'un vent d'inquiétude souffle sur nos communautés. Si certains ont du mal à se tenir tranquilles, d'autres, plus nombreux, ne savent comment évaluer les propos dits et écrits. Une récente lecture m'a apporté beaucoup de lumière et m'a semblé pleine de bons conseils.

Car il est certain que la France est remplie de Gaulois, fiers et indomptables. C'est une force et c'est sa gloire, mais aussi son talon d'Achille. L'unité, si nécessaire en temps de guerre, se trouve affaiblie, et le génie du peuple franc s'épuise en mille disputes.

Je vous laisse, donc, avec quelques lignes du Cardinal Newman, récemment béatifié. Son style, si fluide et si limpide, est difficilement traduisible en langue étrangère, mais le sens y est, et la sagesse aussi.

Je vous remercie, chers amis, pour votre patience et votre endurance, mais surtout pour votre soutien constant et votre amitié fidèle. Nous avons, ensemble, réalisé de belles choses. Que Dieu les garde, et nous y garde.

Rév. J Brucciani

De l'Art de la Réprimande

Extraits

par John Henry Cardinal Newman, Plain et Parochial Sermons, vol. 2, sermon 24, année 1835

« Jean avait dit à Hérode : il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère. » Marc VI, 18

Saint Jean-Baptiste devait remplir l'une des tâches les plus difficiles : celle de réprimander un roi. Non qu'il soit difficile pour un homme à l'esprit grossier et arrogant de tancer sévèrement les hommes de pouvoir. Au contraire, il s'y plaît. Mais il est difficile de bien réprimander, c'est-à-dire au bon moment, dans le bon esprit et de la bonne manière. Saint Jean-Baptiste réprimanda Hérode sans le mettre en colère, par conséquent il dut le blâmer avec gravité, tempérance, sincérité et une évidente bienveillance. D'un autre côté, il s'exprima si fermement, si clairement et si fidèlement que cette réprimande lui coûta la vie. (...)

Il existe deux sortes d'hommes dans le monde : ceux qui se mettent en avant et parlent beaucoup, et ceux qui se tiennent en retrait et, par indolence, timidité ou méticulosité, n'expriment aucune opinion sur ce qui se présente à eux. Ni les uns ni les autres ne jouent le rôle de saint Jean-Baptiste. Le timide ne blâme pas le vice du tout alors que l'intrépide et le grossier prennent plaisir à donner leur avis, qu'ils soient d'aptes juges ou non, qu'ils aient une nécessité de s'exprimer ou non, que l'occasion soit bonne ou non.

Les censeurs autoproclamés du vice ne doivent pas être approuvés ou tolérés par le chrétien réfléchi. Les sujets de leurs attaques sont souvent dignes de censure, c'est vrai, mais point par eux. Et pourtant ces hommes prennent sur eux, de leur propre chef, de distribuer les blâmes, souvent parce que ceux dont c'est le devoir négligent de le faire. Et ensuite ils se gargarisent et se croient les champions énergiques de la vertu, les gardiens vigoureux et utiles de la morale publique et des droits à la mode.

Il existe une multitude d'hommes de ce genre de nos jours, qui réussissent d'autant mieux qu'ils dissimulent leurs noms. Agissant ainsi, ils se dispensent du souci de réprimander avec délicatesse. Ensuite, ils échappent aux représailles que pourrait leur infliger la partie visée si l'attaque se faisait à visage découvert. Enfin, ils s'offrent la possibilité de se passer des attributs de caractère et de comportement que l'on attend ordinairement de ceux qui exercent la charge de saint Jean-Baptiste. Et, en protestant contre les hommes d'importance, ils satisfont les passions mauvaises de la multitude, friande, comme toujours, d'histoires criminelles et malveillantes contre les grands. Ainsi augmentent-ils leur influence et parviennent-ils à être révérés et craints.

De tels accusateurs officieux du vice doivent être, je l'affirme, désavoués par tous ceux qui souhaitent être réellement chrétiens. Chacun a sa place : l'un obéit, l'autre gouverne et le troisième réprimande. Il n'est pas vertueux de se charger d'une fonction sans y avoir été mandaté. Jean-le-Baptiste a été miraculeusement appelé aux devoirs de réformateur et de professeur. Après lui, un ordre a été constitué pour accomplir les mêmes services et cet ordre demeure jusqu'à ce jour dans une succession ininterrompue. Ceux qui se chargent de réprimander sans présenter les créances de leur autorité s'immiscent dans la charge des ministres de Dieu. Bien sûr, leur usurpation peut réussir, ils peuvent devenir populaires, être soutenus par la foule, et même respectés par les personnes qu'ils attaquent. Pour autant, l'office de censeur n'en a pas moins Dieu pour origine, et il précède et prépare Son jugement final. Même une génération entière d'hommes déterminés ne peut conférer à leur organe les pouvoirs d'un ambassadeur divin. Nous devons donc nous garder avec soin de toute faute en acquiesçant aux revendications de tels faux prophètes, de peur de tomber sous la sévère prédiction de Notre Seigneur : « Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas; qu'un autre vienne en son propre nom, et vous le recevrez. » (Jean V, 43)

Je remarque une deuxième raison pourquoi nous ne devons pas nous arroger la charge de Censeur sans commandement divin, de peur de déplaire à Dieu.

En effet, à part ces hommes mauvais, qui combattent le vice pour le gain et l'envie, il y en a d'autres d'une meilleure trempe, qui s'imaginent qu'ils devraient réprimander alors qu'en vérité ils ne le devraient pas. Ceux-ci, découvrant qu'ils ne peuvent remplir cette charge correctement, ou s'attirant des ennuis en tentant de le faire, sont rendus perplexes, se découragent et se prennent pour des martyrs de la vertu. Or, notre devoir est généralement beaucoup plus simple que le supposent les esprits agités et hypersensibles, dans la mesure où nous le percevons clairement. Mais lorsque nous nous trouvons perplexes pour l'établir, nous ne devons pas encombrer notre démarche par une conduite entachée de volonté propre et de mauvaises intentions.

Par exemple, quand les hommes s'imaginent que leur devoir est de blâmer leurs supérieurs, ils s'enfoncent dans les difficultés pour la simple raison qu'il est et sera toujours difficile de faire le devoir d'un autre. Quand la jeunesse se charge de corriger les anciens, quand le fidèle chrétien proteste contre le clergé, quand le clergé tente de contrôler ses évêques ou les serviteurs de contrôler leurs maîtres, ils découvrent que, d'une manière générale, leurs tentatives échouent. Et peut-être vont-ils attribuer leurs échecs aux circonstances, alors que la véritable raison est que la réprimande ne relevait pas du tout de leur compétence. Par contre, c'est en toutes circonstances qu'ils ont le devoir de se retenir de pécher en toutes choses, ce qui en soi-même est une protestation silencieuse contre les injustices en haut lieu. Ce n'est que très rarement, et seulement dans des circonstances extrêmes - par exemple quand la Foi est en péril, ou dans le but de protéger les gens simples qu'un homme doit se faire un devoir de blâmer ou de dénoncer directement ses supérieurs.

Mais en vérité nous avons suffisamment à faire en terme de réprimandes si nous cantonnons notre censure à ceux qui en sont les sujets en droit, c'est-à-dire nos égaux et nos inférieurs. Ici, encore une fois, il est facile d'user d'un langage violent à l'encontre de ceux qui sont d'un rang inférieur, d'être arrogant, de tyranniser, mais telle n'était pas la manière de blâmer de saint Jean-Baptiste. Il réprimandait dans l'attente de souffrir pour sa fidélité. De même, nous devons, nous aussi, accepter les conséquences de nos paroles, comme preuve de notre sérieux. (...)

Et autant la réprimande de ceux qui nous sont inférieurs dans les affectations temporelles de la Providence est une œuvre importante, autant une maturité dans la sainteté chrétienne est requise pour s'en acquitter de manière appropriée. D'abord parce que nous risquons leurs railleries et leurs critiques. Ensuite, parce que les défauts de nos égaux sont généralement proches des nôtres. Enfin, parce que chacun d'entre nous est conscient que, en réprimandant autrui, nous nous engageons à une vie stricte et pieuse, ce devant quoi nous hésitons naturellement. (...)

Maintenant, si l'on se demande : quelles règles peuvent être données quant à la manière de réprimander le vice ? J'observe que, si l'accomplissement de la charge de censeur requiert une maturité et, sur les principes, une cohérence constatées et reconnues, ces deux qualités doivent être manifestes. Ceux qui réprimandent avec la plus grande justesse, grâce à l'équilibre de leur caractère, sont en général justement les hommes les plus à même de faire des reproches. Bien réprimander est un don qui se développe avec le besoin de l'exercer. Non que personne ne l'obtienne sans effort : on doit surmonter les fausses hontes, la timidité, les délicatesses indues, et apprendre à être prompt et calme dans la résistance au mal. Mais, en fin de compte, la manière dont on l'exerce dépendra principalement de notre caractère général. Plus notre tempérament habituel est formé selon les lois du Christ, plus discrètes, irréprochables et élégantes seront nos réprimandes, et plus il sera difficile d'y échapper ou d'y résister.

Ce que je veux dire est la chose suivante : cultivez dans votre maintien général un tempérament joyeux, honnête et viril. Tentez de voir toutes les choses sous un angle clair et candide et en les appelant par leur nom. Soyez francs, ne gardez pas vos notions de bien et mal pour vous-mêmes de sorte à laisser le péché se propager sans reproche, en alléguant comme excuse que le monde est trop mauvais pour que vous lui enseigniez la Vérité. Ne permettez pas à un ami ou à un étranger d'avancer des opinions fausses, et ne reculez pas devant l'affirmation publique des vôtres, et faites cela avec simplicité et amour. On trouvera des personnes qui déclament d'une manière curieusement solennelle, à leur prochain la liste de leurs défauts, comme s'ils s'acquittaient d'un devoir extraordinaire. De telles personnes offensent non seulement ceux qu'ils souhaitent corriger, mais cultivent aussi en elles-mêmes un esprit d'auto-complaisance. Une telle manière de

pointer les défauts est liée inextricablement avec la notion qu'ils sont eux-mêmes bien meilleurs que la partie qu'ils blâment, alors que le chrétien vertueux regardera les défauts, non pas avec austérité et d'un air grave, mais avec amour, naturellement, gentiment et comme allant de soi, tout comme s'il voulait prévenir un ami qu'un obstacle sur sa route pourrait le faire trébucher. S'il agit ainsi, il agit vertueusement. Son sentiment sera le suivant : « Si je t'ai rendu un bon service, en retour tu dois faire de même avec moi ». Et bien que ses conseils ne soient pas toujours compris comme il les entend, il ne s'attardera pas sur la douleur qui lui est infligée par le résultat de son intervention, car il est conscient qu'en vérité il a beaucoup à corriger dans sa manière de remplir son devoir. Il sait que son intention était bonne. Il ne s'attarde pas sur son échec, excepté en ce qui concerne la résolution d'être à l'avenir plus prudent, et d'écarter toute apparence de grossièreté ou d'intempérance dans sa manière d'agir.



Le 29 juin 2012, **Louis-Marie Berthe**, de Nancy, a reçu le diaconat à Ecône. Félicitations et assurance de prières!

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à la **kermesse de Metz** le 17 juin dernier, en particulier M. et Mme Brière, qui ont coordonné tous les efforts. La journée fut une belle réussite avec, après les frais, 400 € de bénéfice pour les futures oeuvres de Metz.

Monsieur l'abbé Nély, 2ème assistant de la Fraternité Saint Pie X, est venu exprès de la Suisse pour nous accompagner. Il a surtout apprécié la simplicité et la convivialité de l'événement. Nous lui sommes très reconnaissants pour son soutien et sa bienveillante délicatesse.

Monsieur l'abbé Brucciani quittera la région le 31 juillet. Monsieur l'abbé Lambilliotte assurera l'intérim jusqu'à l'arrivé du nouveau prieur, non encore connu. L'annonce ne saura pas tarder.

Pèlerinage du Christ-Roi à Lourdes 27, 28, 29 octobre 2012

Renseignements organisation générale

Mr Roland Ehresmann

03 87 02 77 90 / 09 62 01 15 01

Cours Lainte-Philomène







Carnet de notes, que des 0 ... avec un petit «1» devant!